



ORDINE OSPEDALIERO di
SAN GIOVANNI DI DIO

Déclarations du 70^{ème} Chapitre général de l'Ordre hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu

1. Introduction

Les participants au 70^{ème} Chapitre Général de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu souhaitent rendre grâce à Dieu pour la forte expérience d'hospitalité, de fraternité, d'internationalité et de synodalité qu'ils ont vécue du 15 octobre au 7 novembre 2024, à Czestochowa, en Pologne.

Durant ces journées intenses de l'événement capitulaire, les 66 frères et les 19 collaborateurs ont clairement ressenti la proximité et la protection de la Vierge noire de Jasna Gora.

Une autre expérience touchante de ce Chapitre, que nous avons beaucoup appréciée, a été le précieux soutien de la Province polonaise, du Supérieur Provincial, des frères et des collaborateurs qui nous ont accompagnés et qui se sont montrés disponibles à notre service. Nos pensées et nos prières pendant ces journées ont souvent été dirigées vers Drohobycz (Ukraine) où l'Ordre est présent avec une communauté de frères polonais, et vers la communauté de Nazareth, qui est également composée de frères polonais, qui vivent au milieu des conflits, avec leurs conséquences.

Une raison importante pour laquelle nous avons choisi Czestochowa comme lieu du Chapitre général était précisément de montrer notre proximité et notre solidarité avec toutes les personnes qui sont affectées et souffrent de ces immenses tragédies. Dans l'esprit de l'hospitalité et conscients de la souffrance et de la mort que provoquent les guerres, nous demandons et souhaitons la paix et la résolution de ces conflits et de tous les conflits dans le monde actuel.

Le Chapitre était essentiellement une continuation du travail réalisé précédemment dans les différentes Provinces de l'Ordre durant la phase de préparation, pour exprimer notre perception de la réalité actuelle dans chacune d'elles et dans l'Ordre en général. Nous sommes profondément reconnaissants pour l'implication de tant de frères, collaborateurs, professionnels, bénévoles, personnes assistées et personnes proches de l'Ordre, qui ont consacré leur temps et leur intérêt à ce travail.

2. Première phase du chapitre : Notre mission

Dans la première partie du Chapitre, vécue avec les collaborateurs, le travail s'est concentré sur certains domaines clés considérés comme particulièrement importants et significatifs pour l'avenir de l'Ordre. En lien avec la mission, le Chapitre général approuve et déclare ce qui suit :

Transmission du charisme

Les frères et les collaborateurs (professionnels, bénévoles et bienfaiteurs) qui forment la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu rendent grâce à Dieu pour le charisme de l'hospitalité que nous avons reçu. Nous sommes appelés à transmettre ce don que nous partageons en témoignant de l'hospitalité de saint Jean de Dieu dans un monde en mutation, en montrant, surtout par nos actes, la beauté et la nécessité de notre charisme dans le monde.

Nous nous engageons à poursuivre notre formation, non seulement sur le plan professionnel, mais aussi dans notre charisme, avec la richesse de toutes les valeurs qu'il contient. Nous le faisons à travers l'" École de l'hospitalité ", les journées d'initiation au charisme, l'apprentissage mutuel par l'échange d'expériences, la constitution d'équipes, le mentorat et toutes les ressources qui nous aident à vivre, à pratiquer et à transmettre l'hospitalité dans notre monde en mutation.

Nous cultivons une culture universelle de l'hospitalité et respectons ses différentes expressions en fonction de la réalité où la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu est présente.

Nous devons créer un environnement où chacun peut découvrir l'appel à vivre la vocation de l'hospitalité et l'exprimer sous ses différentes formes : mission, formation, spiritualité et célébrations. Aux personnes qui souhaitent s'engager spirituellement et personnellement dans le charisme de l'hospitalité, nous offrons la possibilité de devenir membres associés de l'Ordre selon le document approuvé par la Curie généralice en juin 2024.

Le Chapitre général considère qu'il est nécessaire de partager les meilleures pratiques qui existent dans l'Ordre en ce qui concerne la transmission du charisme, et considère qu'il est urgent de trouver des responsables pour transmettre notre charisme, surtout à partir de l'expérience. Il nous invite tous à nous engager à transmettre le charisme de l'hospitalité, en utilisant un langage compréhensible pour le monde d'aujourd'hui.

Pour la transmission du charisme, le Chapitre souligne l'importance de l'exemplarité et du témoignage de tous ceux qui forment la famille de Saint-Jean-de-Dieu.

Gouvernance

Pour renforcer la gouvernance (gouvernement, gestion et administration) au sein de l'Ordre :

Nous nous engageons à nommer aux postes de direction et d'administration des personnes qualifiées professionnellement qui adhèrent et développent les valeurs et la philosophie de l'Ordre. Ces deux conditions sont essentielles pour assumer toute responsabilité de gestion ou d'administration, qu'il s'agisse de frères ou de collaborateurs.

Nous reconnaissons que les responsabilités de gouvernance et de gestion ne sont pas uniquement l'apanage des frères, mais aussi des collaborateurs. Le Chapitre général appelle l'ensemble de l'Ordre à mettre en œuvre la formation de responsables dans toutes les Provinces afin de favoriser un sentiment d'appartenance à la Famille de Saint-Jean-de-Dieu, de partager les meilleures pratiques là où c'est possible et de former des responsables au sein de l'institution, qui garantiront la gestion charismatique de nos œuvres.

Nous encourageons un style de gouvernance collaboratif, sensible aux questions environnementales et écologiques et, surtout, inclusif, c'est-à-dire ouvert à l'écoute des voix et des expériences de toutes les personnes concernées : en premier lieu, les personnes que nous assistons et leurs familles, les frères, les collaborateurs, les bénévoles, les parties prenantes (stakeholders), etc. Le Chapitre invite l'ensemble de l'Ordre à travailler pour faire en sorte de passer à des structures de gestion hiérarchiques et rigides à d'autres structures de gestion transparente et participative.



ORDINE OSPEDALIERO | di
SAN GIOVANNI DI DIO

Nous encourageons la Curie généralice : a) à développer de nouvelles structures qui facilitent le soutien mutuel entre le Gouvernement général, les Provinces et les Régions ; b) à motiver les Provinces à discerner de nouvelles structures juridiques adaptées à l'accomplissement de notre mission et qui garantissent l'avenir des Œuvres et des Services de l'Ordre.

Nous considérons qu'il est important, dans un monde en mutation, de présenter la réalité universelle de l'Ordre comme un projet global d'hospitalité en faveur des personnes les plus vulnérables, des malades et des nécessiteux, en partageant les valeurs, les bonnes pratiques et les expériences charismatiques. Cela renforce le sens du travail de tous et consolide l'attrait et la loyauté des professionnels, des bénévoles et des bienfaiteurs.

a) Lieux sûrs

Les participants au Chapitre général considèrent qu'il faut poursuivre avec détermination les efforts nécessaires pour assurer que nos centres et communautés soient des lieux sûrs pour tous (collaborateurs, malades, personnes assistées, frères, etc.) où toutes les formes d'abus sont prévenues et combattues. Nous considérons que tout abus contredit totalement le sens de notre charisme et de notre mission.

Nous affirmons donc qu'il est essentiel de poursuivre la mise en œuvre de programmes de formation, de mesures préventives et de protocoles, afin d'accompagner et de réagir de manière appropriée lorsque la situation l'exige, conformément aux politiques et aux critères de l'Ordre, de l'Église et des lois civiles des pays dans lesquels l'Ordre est présent.

b) Finances

Afin de renforcer notre résilience financière, nous recommandons : a) de promouvoir les alliances, les partenariats et d'autres formes de collaboration entre les centres et les Provinces ; b) d'encourager la coopération et le travail en réseau avec des institutions externes, telles que d'autres congrégations religieuses, des fondations et des organisations similaires opérant dans le domaine sanitaire et social.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'établir des critères communs pour évaluer la durabilité charismatique et économique de nos œuvres et projets, afin qu'ils soient conformes à notre charisme et à nos possibilités financières.

Nous pensons qu'il est important d'évaluer la possibilité d'abandonner les activités et les œuvres non viables économiquement et/ou charismatiquement. En même temps, il nous faut rester sensibles aux œuvres charismatiques et emblématiques, de sorte que les Provinces ou l'Ordre puissent les soutenir financièrement, même si elles ne sont pas absolument autosuffisantes d'un point de vue économique. Dans les situations de difficultés économiques sérieuses, il est essentiel d'être proactif et de réagir collectivement et de façon préventive.

Enfin, nous considérons qu'il est important de diversifier les ressources financières (fonds publics et privés), de renforcer la collecte de fonds et le partage des meilleures pratiques,

et d'améliorer la gestion des centres et des services, en garantissant la transparence financière et les critères éthiques en matière de gestion financière.

c) Réalités émergentes

Le Chapitre général encourage et invite l'ensemble de l'Ordre à continuer à développer la mission de l'hospitalité dans le monde, en tant que mandat du Seigneur et de l'Église, pour répandre son amour miséricordieux et compatissant, à la manière de saint Jean de Dieu, par le biais d'œuvres, de services et de projets d'attention en faveur des malades, des pauvres et des nécessiteux de notre monde. Il est important de s'engager fermement pour la santé mondiale par le biais de la prévention, de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Nous voulons continuer à développer l'hospitalité dans le monde, comme une réponse urgente et nécessaire, en concentrant notre attention sur les personnes et les groupes les plus fragiles et les plus vulnérables. Conscients de notre réalité et nous laissant affecter par elle, nous invitons toute la famille de Saint-Jean-de-Dieu à répondre, dans la mesure de nos possibilités, aux besoins émergents, en considérant spécialement ceux qui s'adressent aux plus délaissés.

Le Chapitre général invite l'ensemble de l'Ordre à renforcer les soins de santé mentale, en particulier au niveau communautaire, et à être prêt et disponible pour répondre aux nouveaux besoins sanitaires et sociaux tels que les addictions, la solitude non désirée, les soins de fin de vie, le problème des personnes sans-abri, les situations découlant des migrations, des guerres et autres. Ces réponses peuvent également être favorisées par le biais de projets, de programmes et d'activités qui vont au-delà de ce qui est réalisé dans les centres de l'Ordre.

d) Protection de la planète

Au cours de la préparation de ce chapitre, les groupes de perception ont défini l'écologie et la protection de la planète comme une question fondamentale pour notre monde futur. Nous pensons que nous devons répondre à l'hospitalité pour prendre soin de la terre et respecter le besoin urgent de faire face au changement climatique.

Conscients de cette nécessité et des conséquences qu'elle entraîne pour la santé et l'appauvrissement de nombreux peuples et individus, les participants de ce Chapitre général exhortent l'ensemble de la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu, personnellement et collectivement, à continuer à travailler intensément et résolument pour la sauvegarde et la protection de l'environnement à travers la mise en œuvre de politiques et d'actions concrètes, comme nous sommes invités à le faire dans le document de l'Ordre intitulé : " Prendre soin de la création pour une hospitalité holistique - Réflexion sur l'éthique de l'environnement " de 2024. L'Ordre, les provinces et chacun de nos centres ont la responsabilité de travailler intensivement à la protection de l'environnement en établissant des stratégies et des actions appropriées.

Comme pour d'autres questions, nous apprécions et encourageons la possibilité pour les provinces de s'entraider en partageant leurs expériences et en s'apportant un soutien technique, le cas échéant.



ORDINE OSPEDALIERO di
SAN GIOVANNI DI DIO

3. Deuxième phase du Chapitre : La vie des frères

Dans la seconde phase du Chapitre, les Frères se sont concentrés sur les questions clés pour la vie consacrée, considérées comme revêtant une importance spéciale pour le futur de l'Ordre. A cet égard, le Chapitre général affirme et approuve ce qui suit :

Le Chapitre général considère que, même dans le monde changeant d'aujourd'hui, une vie religieuse avec une profondeur spirituelle est accessible aux frères de tous âges. Que ce soit dans la formation, l'apostolat actif ou la vieillesse, chaque frère a une place et un rôle dans la communauté des frères et dans la Famille de Saint-Jean-de-Dieu.

a) Structure organique de l'Ordre

Nous encourageons toutes les Provinces à évaluer leurs structures organisationnelles actuelles, à examiner les options qui s'offrent à elles et à déterminer laquelle de ces options répondrait à leurs besoins au cours des six prochaines années.

Le Chapitre recommande à la Curie généralice, conformément à sa mission d'animation et de gouvernement, d'exercer son devoir de diligence à l'égard des Provinces, en les aidant à évaluer les options qui s'offrent à elles en matière de restructuration.

b) Identité et rôle des Frères

Le Chapitre général, durant sa retraite spirituelle, a accueilli ce message de Dieu : Frères, n'ayez pas peur, je suis avec vous. Nous savons aussi que notre frère et fondateur, saint Jean de Dieu, est avec nous.

Il est essentiel que chaque frère vive avec enthousiasme et avec profondeur spirituelle son identité de personne consacrée, de Frère de Saint-Jean-de-Dieu, quel que soit son rôle ou la position qu'il occupe. Par sa vie, il est appelé à être un témoin et une présence de l'hospitalité. Il est très important pour l'Ordre que, toujours dans la mesure du possible, le frère soit proche et aux côtés des malades et des nécessiteux.

En tant que frère, nous devrions toujours être proches de tous les membres de la Famille hospitalière, en nous assurant de nous inspirer continuellement de l'esprit de notre frère saint Jean de Dieu dans notre monde en mutation rapide.

c) Formation initiale et permanente

Après l'expérience des travaux antérieurs réalisés par la Commission générale pour la pastorale des vocations et la formation au niveau de l'ensemble de l'Ordre, le travail des groupes de perception (sensing) réalisé durant la phase pré-capitulaire et ce qui a été perçu dans le dialogue génératif au cours du Chapitre général, nous signalons que :

- Le parcours de formation doit être centré sur la suite (sequela) de Jésus de Nazareth.

- Notre charisme est un don de l'Esprit qui nous conduit à nous conformer au Christ compatissant et miséricordieux de l'Évangile dans le style de saint Jean de Dieu (Cf. Const. 2a).

- Dans la pastorale de la jeunesse et des vocations, nous invitons à utiliser tous les moyens et toutes les ressources à notre disposition.

- Dans les processus de formation initiale et permanente, nous devons approfondir la spiritualité hospitalière, en mettant en avant le message évangélique de compassion et d'amour (kénose évangélique).

La Curie généralice et les Provinces ont la responsabilité de :

- Promouvoir la connaissance et l'application du Document de Formation de l'Ordre, qui définit les critères de sélection des candidats et les critères d'admission aux différentes étapes du processus de formation. Il faut également accompagner l'élaboration et le développement des plans de formation initiale et permanente des frères dans les Provinces et les Régions.

- Accompagner le développement de protocoles pour la prévention et l'intervention pour tous les types d'abus dans les centres de formation initiale.

Également approuver et continuer à définir les critères de la formation permanente en matière de sécurité et de prévention des abus.

- Veiller soigneusement à la formation des formateurs. Promouvoir la conception de programmes de formation réguliers et bien structurés pour les formateurs et fournir aux équipes de formation les ressources nécessaires pour assumer avec qualité leur tâche d'accompagnement des nouvelles vocations.

- Continuer à promouvoir dans l'Ordre le développement et le renforcement des centres régionaux de formation, à partir de l'expérience acquise dans ces derniers.

- Accompagner la conception, le développement et l'évaluation d'un itinéraire de formation permanente qui renforce la croissance harmonieuse des frères dans chacune des dimensions personnelle, spirituelle, communautaire, charismatique et écologique.

Dans le cadre du processus de formation permanente, nous considérons qu'il est opportun d'organiser des cours de recyclage pour les frères, quelques années après la profession solennelle.

d) Renouveler notre vie religieuse en revenant aux racines de la vocation consacrée hospitalière

Les frères, en plus de prendre soin de la Famille de Saint-Jean-de-Dieu, doivent prendre soin de leur propre vocation et de celle de leurs frères, en revenant toujours aux racines de la consécration hospitalière pour pouvoir vivre pleinement leur vie religieuse. Cela implique de relever quelques défis importants car nous remarquons que sont en train de pénétrer dans nos vies des attitudes influencées par le sécularisme et la mondanité, comme dit le pape François (Evangelii Gaudium, 93)

Pour sortir des habitudes et des attitudes sécularisées, de l'individualisme excessif et des engagements personnels qui ne tiennent pas compte de la vie communautaire, le Chapitre général recommande à l'Ordre et à chaque frère d'intégrer les éléments suivants dans leur vie :

- Promouvoir et approfondir le discernement personnel et communautaire.

- Promouvoir l'accompagnement spirituel.

- Promouvoir une vie personnelle et communautaire, vécue avec joie et simplicité.



ORDINE OSPEDALIERO | di
SAN GIOVANNI DI DIO

- Renforcer la formation permanente comme croissance spirituelle personnelle et communautaire.
- Inciter les rencontres et les lieux de vie communautaire comme autant d'occasions d'enrichir notre vie fraternelle et spirituelle.

e) L'attention envers les frères âgés et malades

Dans nos communautés de frères, nous veillons les uns sur les autres. Nos frères plus âgés méritent une attention particulière. Notre communauté fraternelle « prend soin et aime nos frères malades et âgés qui, par leur expérience, leur sacrifice et leur prière, sont des membres féconds de l'Église et de l'Ordre » (Const. 37b).

Notre attention envers les frères âgés dépend toujours et exige une solution locale, en fonction des circonstances culturelles et provinciales.

Dans la mesure du possible, les frères plus âgés peuvent rester dans leur communauté habituelle. Cependant, les petites communautés atteignent rapidement leurs limites lorsqu'il s'agit de fournir des soins. S'il n'est plus possible d'assurer les soins dans sa propre communauté, d'autres solutions doivent être envisagées. Dans tous les cas, il faut veiller à ce que le contact avec les frères malades et âgés soit maintenu. Les Statuts généraux nous y obligent également. (cf. GS 42)

Il est important de créer une communauté dans laquelle les frères peuvent se sentir en sécurité et aimés. Nous devons aussi soutenir nos frères pour qu'ils puissent, dans la mesure du possible, s'adonner au cours de cette étape de leur vie à leurs loisirs et à d'autres centres intérêts qui leur apportent sens et joie.

Outre la préparation personnelle des frères âgés, une préparation économique est également nécessaire. Des réserves doivent être constituées pour la retraite des frères, ou des assurances doivent être souscrites, selon les normes de chaque Province ou Région.

Nous avons discerné les besoins suivants pour nos frères âgés :

- Soins médicaux.
- Relations et besoins sociaux.
- Environnement religieux adapté à leur âge et à leur état de santé.
- Soutien psychologique, y compris la reconnaissance et la valorisation de la sagesse que procure l'âge".

Nous recommandons que chaque Province veille à sauvegarder les biens, les dernières volontés et l'assistance appropriée dans la dernière étape de la vie des frères, grâce aux documents légaux nécessaires, conformément aux lois et coutumes de chaque pays.

Nous considérons que vieillir au sein de l'Ordre doit être un sujet important dans notre formation. Nous nous préparons à la dernière étape de notre vie en nous soutenant et en prenant soin les uns des autres et en honorant le don de la vieillesse et la sagesse d'une vie vécue dans l'hospitalité.

4. Conclusion

Le Chapitre général a constitué une rencontre synodale de la Famille hospitalière de Saint-Jean-de-Dieu, qui a commencé avec la phase de préparation. L'objectif a été de nous mettre en chemin, en nous écoutant les uns les autres pour discerner ce que le Seigneur demande à notre Ordre, pour demeurer fidèles au charisme et à la mission de l'hospitalité, selon l'esprit de saint Jean de Dieu, notre fondateur.

Les présentes Déclarations reprennent le résultat de ce chemin synodal et de ce processus de discernement. Nous croyons que le Seigneur nous appelle à travailler dans les prochaines années sur les thèmes qui y sont indiqués. Leur application aux niveaux personnel, local, provincial et général nécessite un approfondissement ultérieur et une application concrète à chaque niveau et situation. Nous considérons que le chemin synodal du Chapitre général doit se poursuivre à travers l'engagement de l'Ordre tout entier, pour faire mûrir et récolter tous les fruits que contiennent ces Déclarations.